

Association Vivre en Bord de Baie
Chez M. Lelièvre
6, lieu-dit Pissoison
22120 HILLION

Hillion, le 8/6/2018

<https://www.vivreenborddebaie.fr>
vivreenborddebaie@laposte.net

Monsieur David
Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71ème R.I. CS54403
22044 Saint-Brieuc Cedex 2

Objet : demande d'entretien des digues

Pièces jointes : extraits de la fiche d'ouvrage DHI commune d'Hillion
localisation des portions de digue
localisation du secteur des Grèves et du Pont Derlande

Monsieur David,

Créée en décembre 2016 par des riverains de la baie de Saint-Brieuc résidant à Hillion, Vivre en Bord de Baie s'est notamment fixé comme objet " *d'agir auprès de toute administration en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes (...), notamment en ce qui concerne l'entretien des digues, des portes à marée et de toute installation visant à améliorer la sécurité*".

Dans la fiche d'ouvrage établie pendant l'étude technique du PPRL-i et concernant la commune d'Hillion nous avons constaté pages 22 et 23/30 (pièces jointes) qu'une partie de la digue, située à Pissoison, est en état structurel mauvais avec la mention "**Scénario de défaillance d'ouvrage à considérer dans le PPRL**".

Dans ce document nous constatons également, page 10 et 11/30 (pièces jointes) que la portion de digue située entre le ruisseau du Cré et la route des grèves est dans un état structurel moyen alors que les **enjeux protégés sont forts**.

Ces diagnostics ont été établis le 16 janvier 2012, cela fait plus de 6 années, et rien n'a été entrepris depuis. Une situation très préoccupante pour les habitants de ces secteurs placés en zone rouge par le PPRL-i et qui interroge les citoyens que nous sommes : Au lieu d'effectuer les travaux qui lui incombent, l'état préfère nous mettre en zone rouge, c'est la solution de facilité. Attendons nous si peu des services de l'état ?"

Nous constatons également que la portion de digue située à l'extrémité de l'impasse de Pissoison est fortement érodée par endroits.

Nous avons accueilli dans notre association de nouveaux adhérents, résidants route des Grèves et impasse du Pont Derlande à Hillion, situés en zone rouge par le PPRL-i (voir pièce jointe). Ces propriétaires sont fortement impactés par les débordements de la rivière Saint-Jean et du ruisseau du Cré. Ils sont encore aujourd'hui propriétaires des digues qui protègent leurs habitations mais les travaux nécessaires à leur entretien dépassent largement ce que peuvent entreprendre de simples citoyens. Sauf erreur de notre part ces digues n'ont pas fait l'objet de diagnostic en 2012.

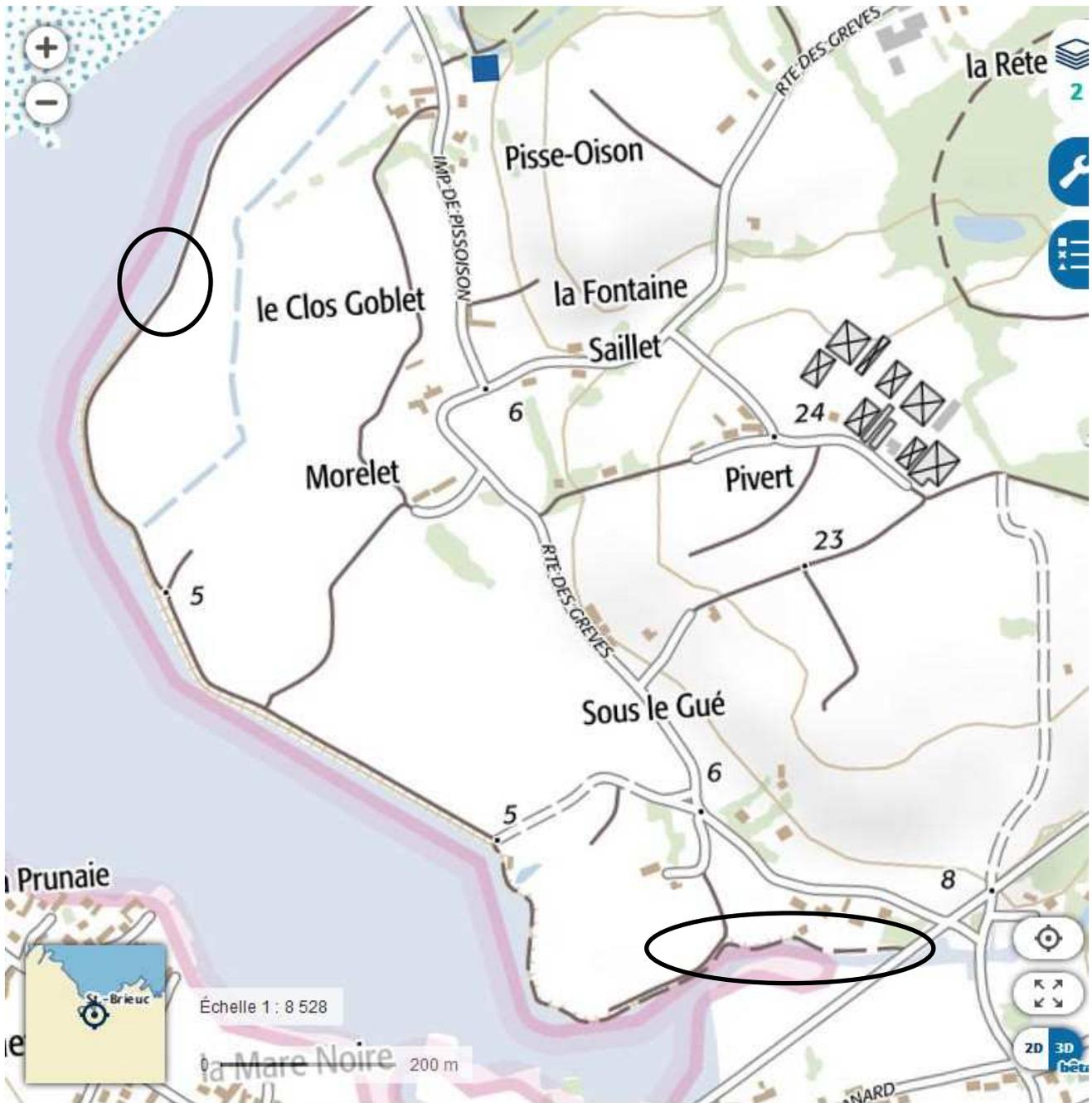
Nous vous demandons par la présente, M. David, d'entreprendre dans les meilleurs délais les travaux d'entretien des digues qui protègent les propriétés placées en zone rouge sur la commune d'Hillion et ceci afin d'assurer notre sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur David, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Fait à Hillion le 8 juin 2018

Sylvain Lelièvre,
Président de l'association
Vivre en Bord de Baie

Localisation des portions de digues



Secteur des Grèves et du Pont Derlande à Hillion

